

Documents à fournir pour permis B avec activité - UE/AELE

Selon les nouvelles exigences du service de la population et des migrations du Canton du Valais



Seuls les dossiers complets seront acceptés



1^{er} octroi :

- Questionnaire bleu B
- Demande d'autorisation CE/AELE 27 dûment remplie et signée (par l'employé et l'employeur)
- Copie d'une pièce d'identité valable (carte d'identité ou passeport)
- Copie du contrat de travail signé par les 2 parties, avec mention du salaire et du temps de travail
 - ⚠ Seuls les contrats établis pour une durée indéterminée sont pris en compte pour l'obtention du permis B
 - ⚠ Le SICT peut éventuellement demander à l'employeur des compléments d'informations (par ex. garantie de travail à l'année)
- Copie du contrat de bail
- Attestation de la caisse maladie (obligatoirement en Suisse)
- Questionnaire d'annonce d'arrivée **entièrement** complété
- 2 photos

Nous vous rappelons que le dossier doit être impérativement déposé à notre bureau avant la prise d'emploi.

Le non respect de ce délai peut conduire à une amende.

./.

1^{er} renouvellement :

Si même employeur depuis 5 ans :

- Permis original
- Demande de renouvellement CE/AELE 27 dûment remplie et signée (par l'employé et l'employeur)
- Copie d'une pièce d'identité valable (carte d'identité ou passeport)
- Copie du contrat de travail signé par les 2 parties, avec mention du salaire et du temps de travail
- Extrait de l'Office des poursuites de Sierre (027 / 606.16.30 demander la liste complète)
- Copie du contrat de bail
- Attestation de la caisse maladie (obligatoirement en Suisse)
- 1 photo

Si changement d'employeur au cours des 5 dernières années :

- Permis original
- Demande de renouvellement CE/AELE 27 dûment remplie et signée (par l'employé et l'employeur)
- Copie d'une pièce d'identité valable (carte d'identité ou passeport)
- Copie du contrat de travail actuel signé par les 2 parties, avec mention du salaire et du temps de travail
- Certificat de travail indiquant la durée précise de l'activité auprès des différentes entreprises depuis l'obtention du permis B
- Copie des décomptes détaillés du chômage depuis l'obtention du permis B à ce jour
- Copie de la lettre de licenciement ou de résiliation
- Extrait de l'Office des poursuites de Sierre (027 / 606.16.30 demander la liste complète)
- Attestation de l'aide sociale (par la Commune)
- Copie du contrat de bail
- Attestation de la caisse maladie (obligatoirement en Suisse)
- 1 photo

2^e renouvellement :

- Permis original
- Demande de renouvellement CE/AELE 27 dûment remplie et signée (par l'employé et l'employeur)
- Copie d'une pièce d'identité valable (carte d'identité ou passeport)
- Copie du contrat de travail signé des 2 parties, avec mention du salaire et du temps de travail
- Extrait de l'Office des poursuites de Sierre (027 / 606.16.30 demander la liste complète)
- Attestation de la caisse maladie (obligatoirement en Suisse)
- 1 photo

Nous vous rappelons que le dossier doit être impérativement déposé à notre bureau avant la prise d'emploi.

Le non respect de ce délai peut conduire à une amende.